



La G@zette finistérienne de l'UNC

N° 102 ~ Octobre 2025

*Mes chères lectrices,
Mes chers lecteurs,*

Les mois d'août et de septembre ont été riches en commémorations, manifestations et émotions pour chacun d'entre vous.

Ce mois d'octobre qui arrive annonce l'arrivée des appels à cotisation pour l'année 2026, le retour des réunions au sein de l'UNC29, aussi bien départementale que locales.

Dans ce nouveau numéro, je vous relate les cérémonies organisées par les UNC locales dans leurs communes respectives durant la période estivale, vous fait part des activités à venir et des informations de la vie au quotidien.

Bien sûr nous ne manquerons de rendre hommage à nos ami(e)s disparus et à ceux qui méritent notre reconnaissance pour leur engagement.

À très bientôt !

~ Votre G@zette



Les actualités du siège départemental

Nos rendez-vous

Lundi 21 octobre	 Réunion des secteurs 7, 8 et 12 (10h) au Tréhou
	 Réunion des secteurs 1 et 2 (15h30) à Saint-Divy
Mardi 21 octobre	 Réunion des Secteurs 5 et 6 (10h) à Kerlouan
	 Réunions des Secteurs 3 et 4 (15h30) à Milizac-Guipronvel
Jeudi 23 octobre	 Réunion des Secteurs 9, 10 et 11 à Concarneau (10h)
Mercredi 12 novembre	 Réunion des membres du Bureau UNC29
Jeudi 18 décembre	 Réunion des membres du Conseil d'administration UNC29

Les UNC locales en action

UNC de Guipavas/Le Relecq-Kerhuon

Fête de l'été

Du vendredi 4 au lundi 7 juillet, dans une ambiance conviviale et chaleureuse, les membres actifs de l'UNC Guipavas/ le Relecq-Kerhuon, ont participés activement au montage/démontage des stands de la Fête de l'été, à l'installation des espaces repas et à bien d'autres préparatifs.

Merci à vous tous pour votre implication, votre énergie et votre bonne humeur, qui contribuent grandement à la réussite de cette belle fête estivale.

Grand merci également à l'équipe municipale, à l'équipe organisatrice et à son leader Nicolas Cann.



Cérémonie d'hommage aux victimes fusillées le 8 août 1944 à Créac'h Burguy et Toralan.

En ce vendredi 8 août 2025, s'est tenue la cérémonie d'hommage aux victimes fusillées à Créac'h Burguy le 8 août 1944. De nombreuses personnes se sont rassemblées pour honorer leur mémoire, aux côtés des associations patriotiques, des représentants de l'État, des élus de Guipavas, des autorités militaires : gendarmes, pompiers, marine nationale et de nombreux vétérans.



Un grand merci au maître de cérémonie, Pierre Grandjean de l'UNC Guipavas/Le Relecq-Kerhuon, pour la qualité de la présentation et la parfaite organisation de cet événement empreint de recueillement. Après les lectures, les dépôts de gerbes et les saluts rendus aux porte-drapeaux présents, l'assemblée s'est déplacée à Toralan pour rendre hommage au fusillés et aux portés disparus.

La lecture émouvante de Jean-Paul Page a rappelé avec précision et émotion le déroulement de ces tragiques événements. Des gerbes ont ensuite été déposées par les autorités présentes.



Ces deux cérémonies ont été accompagnées par la fanfare Gout du Reuz, dont les cuivres ont résonné avec force et dignité, renforçant l'intensité de ce moment de mémoire.

La municipalité a ensuite offert le verre de l'amitié, permettant un moment d'échange fraternel après ce temps de recueillement.

Nous remercions chaleureusement l'ensemble des participants, avec une mention particulière pour les porte-drapeaux des associations voisines qui ont partagé avec nous ce moment à la fois solennel et douloureux.



Rappel des faits :

En 1944, le hameau de **Créac'h Burguy**, situé à 600 mètres environ au sud-ouest de Forestic et à 3,5 km à l'est de Kergaradec, jouait malgré lui un rôle dans le dispositif allemand autour de **Brest** avec un détachement d'infanterie installé autour du hameau – il fut neutralisé le 31 août

Triste coïncidence, le drame éclata au lendemain du massacre de Penguérec, le 8 août 1944 : les Américains, déjà aux portes de Brest, étaient entrés dans **Guipavas**, libérant l'est de la commune tandis que l'ouest restait sous contrôle de l'occupant.

La ville fut donc coupée en deux par une ligne de front sur laquelle étaient positionnés, côté allemand, « de jeunes parachutistes SS de la relève, arrivée il y a quelques jours » qui comptaient parmi les éléments fanatisés de l'armée du Reich. Vers 16h, deux coups de feu résonnèrent à Créac'h Burguy. D'où venaient-ils ? Mystère ! « Il y a eu un coup de feu, pas de notre ferme d'à côté », dit Jean Kermarec, alors âgé de 16 ans.

Représailles

Les représailles allemandes ne se firent pas attendre : les soldats rassemblèrent deux familles, les Kermarec et les Priser, dans une cour de ferme, et les mirent face à une mitrailleuse. Les femmes et les enfants écartés, deux hommes restèrent tenus en joue.

Au même instant, les Allemands incendièrent la ferme des Monot, faisant revenir les ouvriers agricoles qui travaillaient aux champs à proximité : les Allemands en prirent cinq et les envoyèrent rejoindre les deux autres dans la cour de ferme. Peu après, les rafales résonnèrent... « Le soir même, on est revenus chez nous. Mon père et les autres étaient déjà enterrés. Il n'y avait plus rien », conclut Jean Kermarec.

Six autres victimes

Quelques jours plus tard, six autres victimes des représailles allemandes, dans le quartier de Toralan, s'ajoutèrent aux fusillés de Créac'h Burguy : certains cadavres n'ont toujours pas été retrouvés, autre mystère

En 2001, une stèle a été érigée en souvenir de ce triste 8 août : cette sombre page de l'histoire fait l'objet d'une commémoration chaque année à Guipavas.



France Alzheimer

Dimanche 21 septembre, l'UNC Guipavas / Le Relecq-Kerhuon et les officiers mariniers se sont associés pour prendre part à l'événement « France Alzheimer : pédalons, marchons, courons ».

Cette édition a rassemblé de nombreux participants : vétéristes, coureurs, marcheurs et cyclistes, venus partager leur énergie et leur solidarité.

Un grand bravo à toutes et à tous pour votre générosité, votre engagement et votre implication au service de cette belle cause. Grâce à votre mobilisation, l'esprit de solidarité et de fraternité a une nouvelle fois démontré toute sa force.

Un merci particulier à Alice, Roger, Didier et François bénévoles de l'UNC Guipavas / Le Relecq-Kerhuon ainsi qu'aux membres des officiers mariniers.



UNC du Grand Brest

Cérémonie en hommage aux victimes de la Seconde Guerre mondiale

Le mardi 9 septembre, dans le cadre des journées commémoratives de la Libération de Brest, une cérémonie était organisée en hommage aux nombreuses victimes civiles des bombardements de la Seconde Guerre mondiale, en présence des autorités civiles et militaires.

Photo : @LeTelegramme



Cérémonies de la Libération de la commune

Le vendredi 19 septembre, neuf cérémonies ont été organisées pour la célébration du 81^{ème} anniversaire de la Libération de Brest. À la stèle des fusillés du Bouguen, rue des Archives, à la stèle des 19 fusillés du Mont Valérien, à la plaque des 3 fusillés FTPF et à la stèle des Onze Martyrs, l'engagement de la Résistance a été mis à l'honneur.



Une cérémonie de clôture s'est déroulée devant le monument aux Morts en présence des autorités militaires et civiles, des associations et des élèves des établissements brestois.

Photo : @OuestFrance

UNC de Guissény

Hommage aux Résistants

Vendredi 8 août 2025, s'est tenu, place de la résistance, le 81^{ème} hommage aux résistants et civils fusillés les 7 et 8 août 1944 à Guissény.

La cérémonie s'est déroulée, en présence des membres des familles des Résistants, des porte-drapeaux du secteur 6, des présidents d'associations patriotiques, du Maire Raphaël Rapin, de la municipalité, des CMJ et de la population de Guissény.

Noël Guen, président de l'UNC de Guissény, a commencé par remercier les conseillers départementaux représentés ici par Lédie Le Hir, pour nous avoir octroyé des subventions qui nous ont permis de faire une nouvelle stèle et redorer le blason des Résistants et Fusillés de Guissény.

La Conseillère départementale Lédie Le Hir et Mr le maire de Guissény, Raphaël Rapin, ont inauguré la nouvelle Stèle.

En France, la résistance est née avec l'appel du 18 juin 1940, lancé depuis Londres par le général de Gaulle, et a pris fin avec la libération de Paris et de la France en août 1944.

Entrer en résistance est alors une décision lourde de conséquences, que beaucoup ont payée de leur vie. C'est par ces mots que Noël Guen a débuté son allocution.



Le 9 juillet 1944, François Cabon, Auguste Favé et Albert Uguen tous résistants, ont été arrêtés à Guissény et internés à Pontaniou.

Ils ont été fusillés le 7 août au Fort du Bouguen, à Brest. Le quatrième résistant Joseph Le Borgne, Frère, a quant à lui été fusillé à Cléder par une colonne allemande.

Les civils François Abiven, François Prigent et Joséphine Ségalen, ont été fusillés par une colonne allemande le 8 août.

Ces événements reflètent l'importance de se souvenir et de rendre hommage aux personnes qui ont sacrifié leur vie pour la liberté et contre l'oppression, durant la Seconde Guerre mondiale.

C'est notre devoir de mémoire....

Nous ne les oublierons pas...

Nous ne les oublierons pas...



UNC de La Forest-Landerneau

« We will remember them »

« Nous nous souviendrons d'eux »

Ce samedi 20 septembre, sous un léger crachin, un hommage était rendu pour honorer la mémoire de trois soldats britanniques Peter Brady 21 ans, Daniel Muldoon 20 ans et Herbert William Sanderson 20 ans du commando 30 Assaut Unit qui ont trouvé la mort en sautant sur une mine lors d'une mission d'infiltration vers Brest le 1er septembre 1944.



Claude Bail et John S. Duncan ont orchestré conjointement cette cérémonie en présence du maire de La Forest-Landerneau, David Roulleaux.

Les adhérents de la Royal British Legion, de l'Union Nationale des Combattants, du comité du Souvenir Français de Landerneau ainsi que quelques personnes civiles et militaires étaient présents pour cet hommage.

Merci à Marcel Salou de nous avoir accompagnés à la cornemuse ainsi qu'à la Mairie de La Forest-Landerneau pour le vin d'honneur servi à l'issue de la cérémonie.



UNC de Landéda

Hommage au maquis de Kergoff

Le dimanche 3 août 2025, une délégation de l'association composée de Philippe Roué, président, de Paul Ménéz, porte-drapeau, de Pascal Gaceus, adhérent, et de Patrick Piwinski, porte-drapeau de la FNOM, s'est rendue aux cérémonies du 81^{ème} anniversaire du maquis de Kergoff à Tréouergat.

*de gauche à droite : Joseph Pellé, porte-drapeau Lannilis/Tréglonou,
Paul Ménéz, porte-drapeau Landéda et
Patrick Piwinski, porte-drapeau FNOM Landéda.*



Forum des associations

Le forum des associations de la commune de Landéda (29) s'est déroulé le samedi 6 septembre 2025 de 13h30 à 17h30.

À cette occasion, deux membres de l'UNC (président et secrétaire) ainsi que le secrétaire/porte-drapeau de la Fédération Nationale des Officiers Mariniers étaient présents pour susciter des adhésions et apporter des informations idoines sur le rôle de ces deux associations dans la défense des intérêts des administrés.

Notons la visite à notre stand du premier magistrat de la commune, de son premier adjoint, du correspondant Défense et d'une dizaine d'officiers marins supérieurs en retraite, en activité ou de réserve.



de gauche à droite : Philippe Roué, Pascal Gaceus, Claude Deschènes

UNC de Lannilis Tréglonou

Remise d'un chèque à la SNSM

Dimanche, dans les locaux de la SNSM de l'Aber Wrac'h, a eu lieu la remise d'un chèque d'une valeur de 1000 €.

Cette somme a été récoltée grâce à la vente de bottes de foin, organisée à l'issue de la Course de Caisses à Savon du 13 juillet 2025, par l'UNC Lannilis Tréglonou.





UNC de Lanrivour

René Jaouen fait Chevalier de la Légion d'honneur

Né en 1940 à Lanrivour, René Jaouen est l'aîné d'une fratrie de 4 enfants. Vivant dans l'exploitation agricole de ses parents, sa petite enfance restera marquée par l'absence de son père mobilisé et par l'occupation du pays.

Après la guerre, il suit sa scolarité à l'école de sa commune et décroche, à 14 ans, le certificat d'études primaires. Il entre alors dans la vie active en tant qu'aide familial jusqu'à l'appel sous les drapeaux en 1960. Incorporé le 1^{er} juillet 1960 au Centre d'instruction du train à Toul, en Meurthe-et-Moselle, il suit une formation initiale puis spécialisée de conducteur. Désigné pour servir en Algérie, il débarque à Alger le 16 novembre 1960 et rejoint le 15^{ème} Bataillon de chasseurs alpins avec lequel il participe à toutes les missions opérationnelles en tant que tireur au fusil mitrailleur FM 24/29.

Le 3 mars 1961, parti avec sa section d'intervention désamorcer deux mines anti-personnel placées sur une piste près de la cote 584 de Tizi-Ouzou, il est victime de l'explosion d'une mine posée par les rebelles. Grièvement blessé, les premiers soins lui sont prodigués sur place avant son évacuation. Ce fait de guerre lui vaut une citation à l'Ordre de l'Armée pour son comportement et son courage remarquables et exemplaires. Évacué vers l'hôpital d'Alger le 27 mars 1961, il est orienté vers divers hôpitaux métropolitains jusqu'à celui de Rennes.

Réformé définitif par la commission de réforme de Brest le 23 juin 1961, il est rayé des contrôles de l'armée. Rendu à la vie civile, il rejoint le foyer familial. Malgré les traumatismes de cette guerre, courageux, il se bat en suivant une rééducation sévère tout en préparant le concours des emplois réservés ouverts aux militaires ayant le statut de « grand mutilé de guerre ».

Le 1^{er} août 1964, il intègre l'administration militaire au sein du Commandement des armées où il fera une carrière remarquable. Arrivé en retraite en 1998, il entame la rénovation de Kergoulouarn, la ferme familiale. Adhérent depuis 1997 à l'UNC de Lanrivour, il en devient le secrétaire en 1997, puis le porte-drapeau en 2018, prouvant ainsi son attachement au monde combattant.

Blessé de guerre, Médaillé militaire, ancien combattant particulièrement valeureux, René Jaouen a été décoré des insignes de Chevalier de la Légion d'honneur par l'Ingénieur général hors classe René Stéphan, le 10 mai 2025.

UNC de Locmaria-Plouzané

Remise de la Légion d'honneur

Le 9 août 2025, Mr Gérard Larcher, Président du Sénat, remet la Légion d'Honneur à Madame Viviane Godebert, Maire de commune de Locmaria Plouzané.

L'UNC de Locmaria est invitée à cette cérémonie.



UNC de Loperhet

Notre amie Janyne Bernard centenaire

Janyne Bernard, ancienne combattante d'Indochine, membre de l'UNC de Loperhet, vient de fêter ses 100 ans le 20 août dernier. Au cours d'une petite cérémonie, Jean Cariou, président de l'UNC locale, a fait un petit rappel de sa carrière.



Née le 20 Août 1925, Janyne Bernard s'est engagée dans l'armée en avril 1945, au service de santé car elle était diplômée "Préparatrice en Pharmacie". Elle n'a pas encore 20 ans.

Après un stage d'adaptation à l'Hôpital militaire du Kremlin Bicêtre à Paris, elle part aussitôt pour Saïgon.

En différents endroits elle approvisionnera les troupes en matériel médical indispensable à des combattants.

Elle sera démobilisée à son retour en France en 1949.

de gauche à droite : Jean Claude Laot, Président UNC de l'Hôpital Camfrout venu en ami ; Jean Cariou, Président UNC de Loperhet ; Marie Claude Le Vey, vice-présidente de l'Hôpital Camfrout, grande amie de la centenaire ; Fernand Gérard Monnerie, porte-drapeau de Loperhet

Janyne Bernard (assise à gauche) en compagnie d'une partie de sa famille et de son amie Paulette Hubert, assise près d'elle.

Photo @OuestFrance



UNC de Plabennec et l'Aber

Commémoration du 81^{ème} anniversaire de la Libération

Samedi 2 août, en association avec la municipalité, l'UNC Plabennec et l'Aber a célébré le 81^{ème} anniversaire de la libération de la ville.

Les cérémonies ont débuté à la stèle de Kerlin qui rend hommage à l'armée fantôme US qui a participé, sans tirer un coup de feu, à la libération de Brest.

Ces faits historiques sont longtemps restés secrets et depuis octobre 2021 ce monument les célèbre.



La cérémonie s'est ensuite poursuivie au Mémorial de Lormeau qui rend hommage aux 75 jeunes soldats américains tombés dans le secteur pour notre liberté dont 43 à proximité du monument.

Devant la nombreuse assistance encadrée d'une cinquantaine de drapeaux, Nadège Havet et Philippe Paul sénateurs, et Marie-Annick Créac'hcadec maire, ont souligné « un devoir qui ne doit jamais s'éteindre » et rappelé « que la liberté est un bien précieux, encore plus dans le contexte où la guerre est aux portes de l'Europe ».

Hommage aux victimes de la libération

Dimanche 3 août, en association avec les municipalités, l'UNC Plabennec et l'Aber a rendu hommage aux victimes de la retraite nazie d'août 1944.

Dans un premier temps, les honneurs ont été rendus à la stèle de Drien Coz à Loc Brévalaire. Comme l'a souligné Anne-Thérèse Roudaut relatant les travaux historiques de Juliette Coz, cet agriculteur de 45 ans a été abattu sans raison par des troupes aux aguets.



Les participants se sont ensuite retrouvés à la stèle de Kereozen où sont inscrits les noms des sept martyrs de la folie meurtrière de ces mêmes troupes en repli. Les travaux de Juliette Coz ont également permis de retracer la suite tragique de ces événements qui ont traumatisé à jamais les familles de ce hameau.

UNC de Plouarzel Ploumoguer

Hommage aux otages de Trézien

Mardi 09 septembre à 18h30, de fortes averses ont perturbé la cérémonie annuelle en mémoire des six otages décédés le 9 septembre 1944 lors de l'explosion de l'abri Sadi-Carnot à Brest.

Gilles et Jean-Marie Morvan de Kergador, Jean-René Mellaza de Ruscumunoc, Jean Querné (directeur de l'école de Trézien) Vincent Gélébart du bourg et Jean-Marie Lamour de Ploumoguer ont été honorés lors de cette commémoration.

Pascal Le Bizec, président de l'UNC locale ayant annoncé que la cérémonie serait écourtée après les dépôts de gerbes et la flamme de la nation, invita les participants à se rendre dans la salle paroissiale où les discours et les hommages se sont poursuivis. Après les allocutions de René Stéphan, président de l'association Aux Marins, Gildas Priol guide mémoriel, André Talarmin, maire de Plouarzel, et Didier Le Gac, député du Finistère, le conseil municipal jeunes a interprété le chant France de Candice Renoir.



Comme chaque année la cérémonie a rassemblé de nombreux porte-drapeaux, autorités civiles et militaires, anciens combattants, ainsi que les familles des victimes, soulignant l'importance de perpétuer le souvenir de ce drame historique

UNC du plateau de Ploudiry, La Martyre, Tréflévénez et Loc-Éguiner

Fête de l'amitié

La fête de l'amitié s'est déroulée cette année à Ploudiry.

Celle-ci a commencé sous une pluie battante mais l'allumage du barbecue en a eu raison.

Une quarantaine de participants du plateau (dont deux nouveaux adhérents) et du secteur 12 a pu déguster chipolatas, saucisses, merguez et lard à la plancha, préparés par Didier, Bruno et Brivael.

Après la glace et le café, certains se sont affrontés sur le terrain de pétanque quand d'autres s'adonnaient aux « chrominos ». Tous les participants ont été enchantés par cette journée.

Notre prochaine rencontre se fera lors du dépôt de gerbes aux monuments aux morts de Loc-Éguiner, Ploudiry et La Martyre le 11 novembre, la messe du souvenir aura lieu le dimanche 16 novembre à Tréflévénez suivi du dépôt de gerbe au monument aux morts et avec la participation des écoles.

Nous recherchons toujours des porte-drapeaux et des membres pour le bureau ainsi que de nouveaux adhérents.
Contacts : Didier Guérin, président, au 06.77.80.98.14 ou Roland Le Toullec au 06.51.09.71.29.



UNC de Plougastel-Daoulas

Cérémonie de la Libération

Le vendredi 29 août dernier a eu lieu le 81^{ème} anniversaire de la Libération de Plougastel à Penn An Neac'h Tangui.

Monsieur le Maire a rendu hommage aux 14 Gi's morts sur cette colline 63, et à un 15^{ème} qui a été découvert récemment : le PFC Antonio Cebollero, dont le nom a été rajouté sur la stèle.



Une rose blanche a été déposée spécialement pour lui par une enfant du quartier, en plus d'un bouquet de 14 roses et d'une gerbe au pied de la stèle.

Monsieur le Maire a également rendu hommage à Mme Thérèse Le Scao-Gourmelon, décédée récemment et qui a œuvré inlassablement pour le devoir de mémoire.

M. Hombrouck, de l'Entente Patriotique, a rappelé les tragiques événements de Kereuneut en 1944. Un grand merci aux habitants du quartier qui entretiennent et embellissent la fontaine, aux porte-drapeaux, au piquet d'honneur du radar de Bretagne et à tous ceux qui étaient présents pour rendre hommage aux soldats morts pour libérer Plougastel et la France.



<https://www.facebook.com/plougastel.bzh>

UNC de Plouguerneau

Commémoration de la Libération

Le 10 août 1944, il y a quatre-vingt-un ans, Plouguerneau était libérée de l'occupation allemande, après cinquante-neuf mois de guerre et la perte de 57 habitants.

Une commémoration de cet événement s'est déroulée le dimanche 10 août 2025, au Traon près du lieu où étaient retranchés les Allemands. Une délégation composée du maire de Plouguerneau, du médecin de la ville et d'un officier américain s'était déplacée pour parlementer avec les allemands pour une capitulation.



Paul Le Boité, président de l'UNC locale, a retracé cette journée de la Seconde Guerre mondiale, où des combats libérateurs ont été menés par des Finistériens aux côtés des Alliés. Le temps de la reconstruction, puis du pardon, arrivera, sans jamais oublier.

Cette cérémonie fut également l'occasion d'inaugurer une borne de la Liberté.

UNC de Plouvien

Hommage aux 33 civils tués en août 1944

Le premier dimanche d'août, Plouvien s'est souvenu de ses 33 civils tués les 8 et 9 août 1944 lors de la retraite des troupes nazies.

Après un hommage à la stèle des Américains sur la route de Saint-Jean, le lever des couleurs à la mairie a précédé le défilé vers le monument des fusillés.



Sous les ordres de Lucien Roudaut, président de l'UNC locale, une vingtaine de porte-drapeaux, des élus et des habitants se sont regroupés autour du monument pour rendre hommage aux victimes innocentes d'il y a 81 ans.

Le maire, Hervé Oldani, a souligné « le devoir de ne jamais oublier leurs noms, leurs visages, leur histoire, un devoir essentiel de mémoire pour honorer leur souvenir et transmettre aux générations futures la conscience de ce que fut cette tragédie qui nous rappelle l'importance de la paix ». À l'énoncé de chaque nom, une fleur a été déposée sur le monument avant que l'assistance n'entonne la Marseillaise.

UNC de Pont-Aven Nizon

Rentrée

Les membres de l'UNC de Pont-Aven Nizon ont repris leurs habitudes avec la réunion mensuelle à la longère de Nizon, lundi 1^{er} septembre.

Ils ont pu échanger sur les divers projets en cours pour cette fin de 2025, notamment le remplacement du drapeau AFN qui est fatigué par son âge et la préparation du 11 novembre.

Des sorties avec les visites du musée de Plougonvelin et celui des fusiliers marins à Lanester et de la batterie du Cosquéric seront également mis en place. « La sortie au cimetière allemand de Lesneven pourrait être reconduite également car très appréciée en 2024 », a annoncé le président Christophe Eveno.



UNC de Rosporden Kernével

Rosporden commémore sa Libération du 7 août 1944

Le 10 août dernier, la ville de Rosporden a rendu un hommage solennel à celles et ceux qui ont payé le prix de la liberté lors de la Libération de 1944.

En présence des autorités civiles, militaires et associatives, cette cérémonie a revêtu une dimension toute particulière grâce à la présence de Jean Dahéron, âgé de 100 ans, dernier résistant rospordinois.

Aux côtés de M. Michel Loussouarn, maire de Rosporden, se tenaient les représentants des associations patriotiques : la FNACA, ainsi que les sections UNC de Rosporden, Elliant, Concarneau et Pont-Aven, accompagnées de nombreux adhérents.



Dans son allocution, le Maire a rappelé les heures sombres de cette journée du 7 août 1944 : les combats de rue, les affrontements avec l'occupant, mais aussi les terribles représailles qui suivirent : 61 maisons incendiées, 47 victimes parmi la population et les otages. Des noms gravés à jamais dans la mémoire collective.

Dans un moment empreint d'émotion, Jean Dahéron a lu la liste des 47 Morts pour la France.

Sa voix, empreinte de dignité, a résonné comme un lien vivant entre le passé et le présent.



Cette cérémonie fut également l'occasion de remettre à Michel Loussouarn la médaille des Services volontaires de la Défense et de la Sécurité, échelon argent. Capitaine de corvette et officier de réserve de la Marine nationale, il s'est vu ainsi distingué pour son engagement au service de la Nation.

La commémoration s'est achevée par le dépôt de gerbes et le salut aux porte-drapeaux, dans le recueillement et la gratitude envers ceux qui, il y a 81 ans, ont rendu la liberté à Rosporden.

Les anciens combattants se retrouvent autour d'un cochon grillé à Scaër

Le samedi 9 août 2025, le boulodrome de Scaër a résonné de rires et de souvenirs. À l'initiative de l'Union Nationale des Combattants (UNC) de Scaër, les anciens combattants de Rosporden (21) et leurs amis se sont retrouvés pour partager un repas convivial autour d'un succulent cochon grillé où se sont retrouvés plus de 180 personnes.

Dès la fin de la matinée, les effluves alléchantes du cochon à la broche ont attiré les participants, venus parfois de loin pour cette rencontre. L'occasion était idéale pour renouer les liens, échanger des anecdotes, et évoquer ensemble les valeurs de camaraderie et de solidarité qui les unissent depuis des décennies.

Le président de l'UNC de Scaër, Didier Le Duc, a chaleureusement accueilli les convives et rappelé l'importance de ces moments de partage : *« Ce repas, c'est plus qu'un moment gourmand : c'est une tradition qui nous permet de nous retrouver, de nous souvenir, mais aussi de préparer l'avenir en restant unis »*.

Après l'apéritif, les convives ont savouré une entrée, le cochon grillé accompagné de sa garniture, dans une ambiance festive ponctuée de discussions animées. La journée s'est terminée sur la promesse de se retrouver l'année prochaine, pour un nouveau rendez-vous gourmand et fraternel.



UNC de Saint-Renan

Commémoration du 8 mai

Le 8 mai 2025, la ville de Saint-Renan a solennellement commémoré les 80 ans de la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe. Cette journée de mémoire a été marquée par un hommage aux aînés et à tous ceux qui ont sacrifié leur vie pour la liberté.

La commémoration a été conduite par André Abarnou, maître de cérémonie, qui a ouvert les festivités par la remise du nouveau drapeau de l'Union Nationale des Combattants (UNC) – Opérations Extérieures (OPEX). Ce geste symbolique a marqué ce moment de recueillement et de reconnaissance.



De nombreuses personnalités et représentants d'associations ont répondu présents pour rendre hommage aux héros de la Seconde Guerre mondiale. Parmi eux, on comptait le sous-préfet Jean Philippe Setbon, le député Didier Le Gac, la commandante Marine Rabaste, de la compagnie départementale de gendarmerie de Brest, les associations patriotiques, les représentants des sapeurs-pompiers et de la gendarmerie, les membres du Conseil Municipal jeunes (CMJ), les écoliers et de nombreux Renanais.

Une délégation d'une vingtaine de marins dont le capitaine de vaisseau, commandant le SNLE-NG Le Triomphant, a également participé à la cérémonie, renforçant la dimension militaire de cet événement historique.

Au monument aux morts, le message de l'UNC a été lu par Bernard Lefort, président de l'UNC. Le sous-préfet de Brest, a quant à lui lu le message de du ministre des Armées, Sébastien Lecornu, et de la secrétaire d'État aux anciens combattants, Patricia Miralles.



Il a particulièrement remercié : les élus, le conseil municipal jeunes, les représentants des associations patriotiques, les porte-drapeaux, les représentants d'associations, ainsi que les musiciens de l'orchestre de la ville.

A l'issue de cette cérémonie, le président de l'UNC a décoré le Maire de la médaille de bronze du mérite UNC.

Cette commémoration du 8 mai à Saint-Renan a été un moment fort de recueillement et de solidarité, rappelant à tous l'importance de la paix et de la liberté, et l'engagement de la communauté à honorer ceux qui ont combattu pour ces valeurs.

L'interprétation émouvante du chant "Lili Marlene" par Maryvonne Gondot et Philippe Gouret a ajouté une touche poétique et nostalgique à la cérémonie, touchant les participants.

Cette dernière s'est poursuivie par un dépôt de fleurs au carré militaire, à la tombe de regroupement et à celle du commandant Thuillez, Compagnon de la Libération.

Le Maire a conclu la cérémonie en remerciant chaleureusement tous les participants, soulignant l'importance de la présence et du soutien de chacun pour perpétuer la mémoire des héros de la Seconde Guerre mondiale.



Les UNC locales vous invitent...

Plouédern

**Exposition sur la
2nd Guerre Mondiale**
Du 03 au 05 octobre 2025
Salle Steredenn



03/10 : 14h / 18h
04/10 : 10h / 18h
05/10 : 10h / 17h

Entrée gratuite

Logos: LIZARD, Frédéric LAPORTE, AXEL, HISTOIRE OF WARS, GOURMELON, Finitions, TRANSPORTS PELE

**DIMANCHE 28
SEPTEMBRE**

Salle Etienne Guilmoto de Kerlouan
à partir de midi

**ROUGAIL
SAUCISSES**

Accompagnement :
Riz ou frites

+ 1 pâtisserie
ou
Saucisses-frites
BOISSONS NON COMPRISES



14 €

Inscriptions
avant le 20/09/2025

06 76 51 45 47
06 10 17 33 18

Possibilité de plat à emporter à partir de 11h15
jusqu'à midi - Tarif : 11 €

Organisé par l'UNC et les Officiers Mariniers de Kerlouan

Ils ont partagé l'histoire de l'UNC

Quand un adhérent ou une adhérente s'en va, c'est une page de notre histoire commune qui se referme doucement, mais dont l'encre ne s'efface pas, leur souvenir nous accompagne.

À travers ce simple hommage, nous leur disons merci et honorons leur engagement.

UNC de Gouesnou : **Yves Jaouen**, 88 ans, AFN

UNC de Guilligomarc'h : **Louis Gallo**, 91 ans, AFN, décédé le 17 septembre 2025

UNC de Guipavas/Le Relecq-Kerhuon : **Maurice Bléas**, 87 ans, AFN, décédé le 22 juillet 2025 ; **Guillaume Kermarrec**, 92 ans, AFN, décédé le 4 août 2025

UNC de Guissény : **Jean-Claude Le Bidel**, 77 ans, Soldat de France ; **Sezny Bléas**, 76 ans, OPEX

UNC de l'Hôpital-Camfrout : **Alain Ferec**, 92 ans, Indochine, décédé le 3 septembre 2025

UNC de Plounévez-Lochrist Lanhourneau : **Pierre Lagadec**, 86 ans, AFN, décédé le 2 juillet 2025 ; **Alain Guéguen**, 59 ans, OPEX, décédé le 21 juillet 2025

UNC de Ploudaniel : **Laurent Abiven**, AFN, décédé le 3 août 2025

UNC de Plougonvelin : **Pierre Léost**, 86 ans, AFN, décédé le 20 juin 2025 ; **Louis Caradec**, 91 ans, AFN, décédé le 1^{er} septembre 2025

UNC de Plounéour-Brignogan-Plages : **Michael Jones**, 84 ans, membre associé de nationalité britannique, ainsi que membre de la Royal British Legion, décédé le 19 septembre 2025 ; **Yvonne L'Her**, 83 ans, Veuve, décédée le 23 septembre 2025

UNC de Plouzévédé : **Joseph Siohan**, 90 ans, AFN, décédé le 25 juillet 2025

UNC de Rosporden : **Paul Pencreac'h**, 86 ans, AFN, décédé le 10 juillet 2025

UNC de Saint-Pabu Lampaul-Ploudalmézeau : **Guy Carlier**, 78 ans, OPEX, décédé le 14 septembre 2025, Président de l'UNC locale

UNC de Saint-Renan : **Antoine Cariou**, 93 ans, AFN, décédé le 11 août 2025 ; **Joseph Podeur**, 93 ans, TOE, décédé le 25 août 2025

À ceux et celles qui nous ont quittés, nous adressons un dernier salut. À leurs familles et à leurs proches, nous adressons nos sincères condoléances.

UNC de Plouider Goulven

En mémoire de Monsieur Yves Bossard

Le doyen de l'UNC de Plouider Goulven est décédé à 95 ans.

Yves Bossard bien connu dans la commune de Plouider est décédé à l'âge de 95 ans. Conscient jusqu'à son départ, il avait conservé sa vivacité d'esprit, de réflexion et son sens de l'humour.

Il a débuté sa scolarité à Plouider, poursuivi à Plounéour-Trez (interne) et obtenu son certificat d'études à l'âge de 13 ans.

Il entre en apprentissage chez le menuisier Jean-Caradec à Plouider.

Sportif, bon coureur, cycliste amateur, il portait les couleurs du Vélo Club Plabennecois où il était licencié avec deux autres plouiderois.

Faute d'avoir été refusé dans la marine nationale, pour corpulence insuffisante, il s'engageait dans l'armée de l'air.

Au sein de cette armée, sa formation de menuisier est reconnue ; grâce à du matériel plus sophistiqué, il perfectionne ses compétences professionnelles. Après vingt-cinq années de service, il quitte l'armée.

En 1973, il rejoint l'équipe enseignante du lycée technique de Saint-Joseph de Landerneau pour devenir chef d'atelier jusqu'à sa retraite en 1990.



Le devoir de mémoire et la considération patriotique revêtaient pour lui une importance capitale : « Assumer à 20 ans ! Témoigner aujourd'hui. »

Jean d'Ormesson a écrit « il y a quelque chose de plus fort que la mort, c'est la présence des absents dans la mémoire des vivants. Cette magnifique citation l'incite à entreprendre l'important travail de recherches historiques et mémorielles sur les morts et disparus des guerres du XX^{ème} siècle des communes du secteur 6 de l'UNC.

Il est un devoir auquel personne n'a le droit de se soustraire, c'est la « fidélité aux morts » dont le sacrifice donne un sens à l'idée de la patrie. Plusieurs ouvrages naîtront de ses recherches ; des exemplaires ont été remis aux familles des soldats honorés, aux mairies et aux médiathèques.

En 2014, il reçoit les « Palmes du bénévolat » à l'échelon bronze de la Fédération Nationale, en reconnaissance de ses actions généreuses et désintéressées.

Avec son épouse Joséphine, disparue en 2017, il a fondé une famille qu'il chérissait, deux enfants, (Christian décédé en 2018), cinq petits-enfants et cinq arrière-petits-enfants.

Yves Bossard, passionné d'histoire et homme de parole, droit, sérieux, bienveillant, affable, au dévouement exceptionnel ainsi qu'aux convictions et valeurs fortes, laisse un vide immense dans le cœur de des proches.

Sa présence chaleureuse lors des différentes obligations inhérentes à nos manifestations tant patriotiques que festives était nécessaire. Ses multiples services qu'il savait rendre avec discrétion et gentillesse nous manqueront. Merci pour tout ce qu'il nous a donné de partager tout simplement et en toute humilité.

Les porte-drapeaux (7), présidents d'associations (10) et anciens combattants se sont déplacés pour s'incliner autour de notre camarade afin de lui rendre un ultime hommage de reconnaissance dans le respect et le recueillement et exprimer leurs sentiments d'amitié.

Les associations patriotiques (UNC, Médailleurs Militaires, Souvenir Français, FNACA) adressent à la famille leurs sincères condoléances et la prient de trouver ici toute notre amitié attristée.

Après une vie bien remplie, Yves repose en paix ! Kénavo pas adieu.

Honneur et mémoire

Parce que leur engagement mérite notre reconnaissance et qu'ils ont servi avec courage, nous leurs consacrons ces quelques lignes.

Nous adressons nos pensées les plus sincères et nos profondes condoléances aux familles endeuillées, aux frères d'armes et amis des disparus dont les noms suivent. Nous leur exprimons notre profonde sympathie et notre indéfectible soutien.

- **Brigadier Lucas Fermon**, militaire de l'escadron de réserve du 1^{er} REC, décédé le 30 juillet 2025. Il était âgé de 23 ans.
- **Première classe Alexandre Monvoisin**, militaire au 132^{ème} régiment d'infanterie cynotechnique de Suippes (Marne), décédé le 1^{er} août 2025 dans un accident de la route. Il était âgé de 21 ans.
- **Caporal Carl Noël**, du 2^{ème} Régiment étranger d'infanterie, décédé des suites d'un accident de la route le 15 août 2025.
- **Caporal-chef de première classe Ali Saïd Assani**, du 9^{ème} RSAM et pompier volontaire du SDIS82 (Tarn-et-Garonne), décédé le 2 septembre 2025 suite à un malaise cardiaque à Montauban. Il était âgé de 43 ans.
- **Mathéo Roux**, jeune sapeur-pompier volontaire au centre de secours de Saint-Florent-sur-Cher (Cher), décédé dans un accident de la route dans l'Indre, le 3 septembre 2025. Il était âgé de 19 ans.
- **Caporal Hugo Mattys**, sapeur-pompier volontaire de la Somme, affecté aux centres de Forceville-Oisemont, Hallencourt et Fort-Mahon, et sa compagne, décédés dans un accident tragique en Haute-Savoie, le 20 août 2025, lors de la chute d'un bloc de pierres sur leur véhicule. Ils étaient âgés de 23 ans.
- **Caporal-chef de première classe Mickael Tavita Naomi**, du 35^{ème} régiment d'infanterie de Belfort, décédé le 1^{er} septembre 2025. Il avait été décoré en 2024 de la Médaille militaire.
- **Georges B.**, policier affecté au groupe d'appuis opérationnel de l'Office antistupéfiants (OFAST) de Nanterre (Hauts-de-Seine), décédé à Toulon le 2 septembre dernier. Il était âgé de 39 ans.
- **Caporal Julien Sonnevile**, du 31^{ème} régiment du génie de Castelsarrasin (Tarn-et-Garonne), décédé le 8 septembre 2025 à Montauban. Il était âgé de 25 ans.
- **Capitaine Émile Duperray**, du 92^{ème} RI, et le **lieutenant Valentin le Page-Cadieux**, Sapeur-pompier à la brigade de Paris, décédés le 14 septembre 2025 lors d'une sortie en alpinisme dans le Massif des Écrins (Hautes-Alpes). Ils étaient âgés de 27 ans.
- **Maréchal des logis-chef Nicolas Verriez**, de la brigade de gendarmerie maritime de Dzaoudzi à Mayotte, décédé le 18 septembre 2025 lors d'une manœuvre de navigation et de maintenance lors de son service. Il était âgé de 36 ans.
- **Caporal Jordan Fouque**, sapeur-pompier au SDIS de la Moselle et Sapeur-pompier volontaire au SDIS de la Meuse, décédé dans un accident de la circulation en moto, en dehors du service, le 20 septembre 2025, dans le département de la Marne. Il était âgé de 30 ans.

Nous rendrons également hommage à toutes les victimes des attentats et violences aveugles partout dans le monde.

L'UNC29 est à leurs côtés

Nous adressons nos pensées les plus sincères et souhaitons un prompt et complet rétablissement aux policiers et gendarmes blessés durant leur service, notamment :

- au policier de la Bac de Seine-et-Marne blessé après un refus d'obtempérer, le 23 août 2025 ;
- aux cinq gendarmes blessés par arme à feu en Martinique dans la nuit du 3 au 4 septembre 2025 ;
- au policier de la BAC blessé violemment à Tourcoing (Nord), le 11 septembre 2025 ;
- aux policiers dont les véhicules ont été visés par des engins pyrotechniques à Brest, le 13 septembre 2025.
- aux sept policiers blessés à Reims (Marne), dans la nuit du 13 au 14 septembre 2025, violemment attaqués par des individus ;
- aux trois policiers blessés alors qu'ils intervenaient pour un conflit de voisinage dans le centre-ville de Mende (Lozère), le 14 septembre 2025.
- aux gendarmes et policiers blessés lors des manifestations du 18 septembre 2025 partout en France.
- aux deux gendarmes blessés par des tirs de feux d'artifice lors de leur patrouille, le 19 septembre 2025 à Saint-Égrève (Isère)
- aux policiers du commissariat de Champigny-sur-Marne (Val-de-Marne), visé par des tirs de mortiers le 20 septembre 2025.
- aux quatre pompiers blessés dans une collision près de Poitiers (Vienne), le 23 septembre 2025.

En 2025, 160 policiers ont fait l'objet d'agression en dehors de leur service, « une violence sans précédent ».

L'UNC du Finistère **adresse toute sa sympathie et son soutien indéfectible** envers

- les policiers, les gendarmes, les personnels des différents ministères, les élus, les policiers municipaux, médecins victimes qui font face à cette violence extrême et gratuite qui sévit régulièrement depuis plusieurs mois.
- tous les militaires français engagés dans les différentes opérations extérieures et intérieures.
- les pompiers, ces héros du quotidien, ces soldats du feu qui, chaque jour, bravent les flammes avec courage et dévouement pour sauver des vies.

Leur courage et leur engagement au service de la nation forcent le respect et l'admiration.

Quand la Mémoire est attaquée !

Tombes de Poilus vandalisées

Selon la ministre chargée de la Mémoire et des anciens combattants, il s'agit d'un acte « abject ».

C'est à la nécropole de Riche, en Moselle, que des croix tombales ont été brisées, le 30 août 2025, ainsi que la découverte de déchets jonchant le sol.

Ce lieu de mémoire recueille près de 2500 soldats français morts au combat lors de la bataille de Morhange, en août 1914. Ce site, inscrit à l'UNESCO, est classé monument historique.

Une plainte a été déposée auprès de la gendarmerie afin de retrouver les auteurs.



Un monument aux morts vandalisé

Ailleurs, à Villefranche-d'Albigeois, dans le Tarn, c'est le monument aux morts qui a été profané, une nouvelle fois.

« Un monument aux morts n'est pas une simple plaque, c'est un lieu de mémoire, de recueillement et de transmission. Y porter atteinte, c'est vouloir effacer le courage de nos aînés » a confié Patricia Miralles, ministre chargée de la mémoire et des anciens combattants, sur ses réseaux sociaux. En y ajoutant :

« La mémoire ne se vandalise pas.
Elle se respecte. Elle s'honore. »



Les infos utiles au quotidien...

Forum des métiers de la Défense et de la Sécurité

Avec le concours de la cellule de recrutement des armées basée à Brest (CIRFA), la section des Officiers Mariniers de Plouguerneau organise le samedi 25 octobre 2025 de 09h30 à 17h00, un Forum des métiers de la défense et de la sécurité à la salle Armorica à Plouguerneau.

Cet événement vise à faire découvrir aux jeunes les carrières militaires, les valeurs de l'engagement, ainsi que les perspectives offertes par les armées françaises.

La présence de personnalités engagées dans les questions de défense et de citoyenneté, délivreront un message fort à destination de la jeunesse.

Cette journée débutera par la découverte des divers stands dès 09h30. À partir de 10h00 une « Conférence /Débat » mettra en avant de jeunes militaires de carrière qui échangeront autour de leurs métiers et la valeur de leurs engagements.

Vers 12h00, des élus parmi lesquels le sénateur Philippe Paul et la députée Graziella Melchior, impliqués dans les affaires de Défense, prendront la parole.

Le reste de la journée sera portée sur la déambulation dans les divers stands avec prise de contact avec les divers corps d'armées représentés.



Législation combattante

Par l'Arrêté en date du 5 septembre 2025, le bénéfice des dispositions de l'article L. 4123-4 du Code de la défense est accordé aux militaires ainsi qu'à leurs ayants cause, servant dans le cadre de l'opération « CHAMMAL », du 15 août 2025 au 14 août 2027, le bénéfice de la couverture majorée des risques invalidité et décès prévue par l'article L. 4123-4 du code de la défense. (J.O. du 06.09.2025)

Par les Arrêtés en date du 9 septembre 2025, le bénéfice des dispositions de l'article L. 4123-4 du Code de la défense est accordé aux militaires, ainsi qu'à leurs ayants cause, le bénéfice de la couverture majorée des risques invalidité et décès prévue par l'article L. 4123-4 du code de la défense lors des services effectués dans le cadre de l'opération :

- « Opérations en Afrique centrale » pour la période du 1^{er} août 2024 au 31 mai 2025 ;
- « Opération au Sahel » pour la période du 1^{er} août 2024 au 31 mai 2025 ;
- « Opération en Afrique » pour la période du 1^{er} juin 2025 au 31 mai 2027.

(J.O. du 10.09.2025)

Ce qui change au 1^{er} octobre 2025

Près de 850 000 retraités bénéficieront d'une augmentation de leur pension, soit une revalorisation de 50,94 € par mois. Cette hausse concerne les petites pensions des retraités ayant eu une carrière complète.

L'**aide personnalisée au logement** (APL) sera augmentée pour être en cohérence avec la hausse des loyers. En moyenne, les locataires verront cette aide augmentée de 3,26 %.

Le **changement d'heure** a lieu systématiquement le dernier dimanche du mois d'octobre. Cette année, il surviendra donc dans la nuit du **25 au 26 octobre 2025**. Ainsi ce **dimanche 26 octobre 2025**, à 2h du matin il sera 3h et nous gagnerons alors une heure de sommeil en plus. Cependant les journées seront plus courtes.

Sources : <http://info.gouv.fr>

Les chèques-vacances

La circulaire du 18 juillet 2025 relative au chèque-vacances au bénéfice des agents de l'État abroge la circulaire du 22 décembre 2020 relative au chèque-vacances au bénéfice des agents de l'État.



Champ des bénéficiaires

Peuvent bénéficier des chèques-vacances, sous réserve de répondre aux autres conditions fixées par les textes en vigueur, dès lors qu'ils sont rémunérés sur le budget de l'État :

Les agents publics civils de l'État et les militaires, en activité.

Sont **exclus** du bénéfice des chèques-vacances :

- a) les fonctionnaires civils et les **militaires retraités** régis par le code des pensions civiles et militaires de retraite de l'État ;
- b) les ouvriers de l'État retraités ;
- c) les agents non titulaires retraités de l'État ;
- d) les retraités de l'État qui bénéficient du versement par l'État (partiel ou total) d'une retraite au titre des pensions d'États étrangers garanties.

Le saviez-vous ?

Le mot « MOQUE »

Ce mot désigne un récipient quelconque à bord d'un navire. Il est principalement utilisé aujourd'hui pour évoquer un pot de peinture : une moque de peinture.

Ce terme, en usage depuis le XVII^{ème} siècle dans la Marine française désigne plus spécifiquement un récipient cylindrique muni d'une anse. L'origine du mot est incertaine.



En effet, il pourrait aussi bien provenir de la déformation du mot néerlandais mok, désignant un outil lenticulaire en bois, percé d'un trou et servant à tendre par torsion un bout, que du mot provenant du bas allemand mokke, « cruche, pot en fer blanc ».

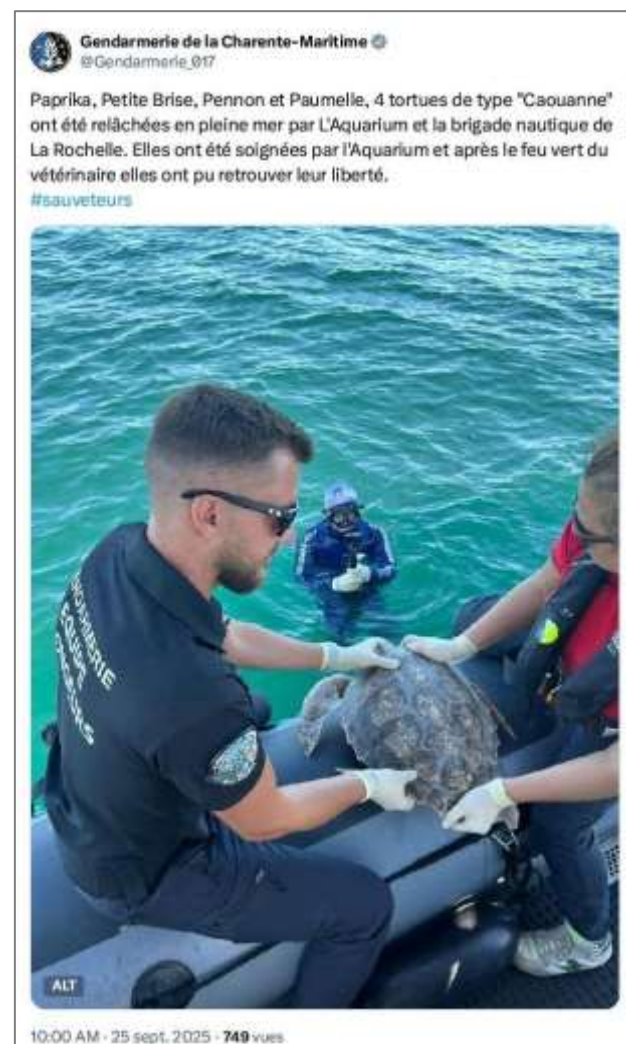
D'autres sources évoquent aussi la parenté de ce mot avec le frison mukke « vase de terre cylindrique » ou encore du mot anglais mug : cruche, pot.

<https://www.facebook.com/marinenationale.officiel/>



Pour une publication sur :

- La Voix du Combattant du mois de décembre, envoi des articles avant le 13 octobre 2025.
- La G@zette du mois de novembre, envoi des articles avant le 29 octobre 2025.



Union Nationale des Combattants du Finistère

8 rue du Rempart (Recouvrance) - 29200 Brest
02.98.05.60.21 ~ unc29@wanadoo.fr
<https://www.unc29.fr>

Suivez-nous sur les réseaux sociaux !



Responsables de publication : F. Sévin & Y. Droumaguet
Mise en page : C. Bellenger-Ansart